

L'Île de Noirmoutier et le parc du Puy du Fou

Avec la collaboration des « Todi Djonnes »
séjour de 4 jours/3nuits – du vendredi 2 au lundi 5 août 2019 inclus.



Jour 1 – trajet en autocar vers Nantes

Départ matinal depuis Gesves vers Nantes.

Votre repas du midi sera pris en toute liberté en cours de route.

En fin d'après-midi, arrivée à Sainte Luce Sur Loire pour le repas du soir et logement à l'hôtel INN***.

Jour 2 – l'Île de Noirmoutier + le parc du Puy du fou.

Après un petit déjeuner pris sous forme de buffet, départ matinal pour rejoindre l'Île de Noirmoutier pour une visite d'un marais salant où un saunier vous expliquera son travail.

Les marais salants, paysages typiques de l'île de Noirmoutier, recouvrent 1/3 de l'île. Ils ont été façonnés par l'homme au fil des siècles. La centaine de sauniers présents sur l'île y perpétuent un savoir-faire ancestral et de qualité. Le sel, 100 % naturel, est récolté artisanalement, dans le respect des traditions.

Après la visite, l'autocar vous conduira à Noirmoutier-en-Île. Temps libre et repas du midi libre. Vous profiterez du marché hebdomadaire qui se tient chaque samedi à Noirmoutier-en-Île.



En début d'après-midi, **départ pour le parc du Puy du Fou** où l'arrivée est prévue en fin d'après-midi. Attribution de votre chambre avant de rejoindre le parc pour y débiter un inoubliable voyage



dans le temps avec des spectacles grandioses, des aventures épiques et des émotions fortes. Parc élu « meilleur parc du Monde ».

Hébergement dans un **hôtel du parc entièrement construit sur pilotis** qui vous transportera à l'époque Mérovingienne où les huttes aux toits de chaume abritent une chambre tout confort.

20h15 : votre **repas du soir** sera servi au « **Banquet de la Mérovée** ». Ce restaurant vous donne rendez-vous autour du vase de Soissons avec son grand buffet à volonté. **ATTENTION, respectez l'heure indiquée pour le repas.**

22h00 : vous assisterez au **spectacle nocturne de la « Cinéscénie »** avec un placement préférentiel dans la tribune centrale. Un moment inoubliable sous les étoiles en découvrant le plus grand spectacle de nuit au monde. Durée +/- 1h30.

Attention, il est demandé de **se rendre en tribune au minimum 1h avant le début du spectacle**. Retour à l'hôtel après le spectacle.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable moment à bord de l'un de nos véhicules de tourisme en compagnie de nos chauffeurs expérimentés. Nous nous réservons le droit d'annuler le séjour faute d'inscriptions suffisantes.

Jour 3 – le parc du Puy du Fou.

Après le petit-déjeuner, vous pourrez continuer votre voyage dans le temps au cœur du parc du Puy du Fou.

20h00 : votre **repas du soir sera servi au « Café de la Madelon »**. Vous plongerez en 1914 où vous serez invités au repas de mariage de la Madelon. **ATTENTION, respectez l'heure indiquée pour le repas.**



En soirée, vous pourrez assister au **spectacle « les Orgues de feu »**. Chaque soir, sur le vieil étang, dansez avec les musiciens dans une symphonie d'eau et de feu.

Retour à l'hôtel après le spectacle.

Jour 4 – Retour vers notre région.

Après le petit-déjeuner très matinal, vous embarquerez dans l'autocar pour le chemin du retour vers notre région.

Plusieurs arrêts confortables seront assurés en cours de route.

Au plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer durant ce merveilleux séjour bientôt !

Le prix :

590 € par personne pour les membres

620 € pour les non-membres.

Si logement chambre Single : 650 €

Déplacement confirmé si minimum 30 participants.

Un acompte de 30% est à verser pour officialiser votre réservation.

Compte BE40 2400 1545 8063 – communication : votre nom + Puy du fou 08/2019.

Le solde est à payer avant le 1^{er} mai 2019.

NON REMBOURSABLE – pensez à souscrire une assurance annulation.

Le prix comprend :

le déplacement en autocar tout confort, l'hébergement en demi-pension en chambre double/twin dans un hôtel 3* du repas du soir du jour 1 au petit déjeuner du jour 4, le linge de toilette fourni, chambre bain/douche, wc, TV, petit déjeuner, le repas du soir du jour 1, 2 et 3, les boissons aux repas du soir (¼ l de vin ou eau minérale + le café), la visite guidée du jour 2, les entrées au parc pour les jours 3 et 4, le placement préférentiel pour la Cinéscénie ainsi que la taxe de séjour.

Possibilité de paiement en plusieurs mensualités (nous contacter).

Le prix ne comprend pas :

le supplément pour chambre individuelle ; le repas du midi du jour 1, 2, 3 et 4, ainsi que le repas du soir du jour 4 ; les dépenses personnelles.

Un voyageur averti ...

Au moment de votre inscription, il est vivement conseillé de souscrire une assurance : complémentaire, rapatriement, maladie, décès, annulation, ...

* soit auprès de votre courtier d'assurance habituelle, votre meilleur conseiller ;

* soit auprès d'un autre courtier (nous pouvons vous conseiller ALANDIS - rue de Tramaka, 70 à 5300 ANDENNE - Demandez Madame Cécile PREUDHOMME - +32 (0) 85 82 66 36).

Chargement à Haltinne + Gesves – possibilité de prise en charge à Jambes et Namur.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable moment à bord de l'un de nos véhicules de tourisme en compagnie de nos chauffeurs expérimentés. Nous nous réservons le droit d'annuler le séjour faute d'inscriptions suffisantes.